

AVIS DE CONCESSION

**RÉGION NORMANDIE**

M. Hervé MORIN - Président  
Abbaye aux Dames  
Place Reine Mathilde  
CS 50523 - 14035 CAEN - Cedex 01  
Tél : 02 31 06 98 98  
mèl : [sdm-caen@normandie.fr](mailto:sdm-caen@normandie.fr)  
web : <https://normandie.fr>  
SIRET 20005340300057



Type de pouvoir adjudicateur : Collectivité territoriale

Principale(s) activité(s) du pouvoir adjudicateur : Services généraux des administrations publiques;

**OBJET :**

**Contrat de service public pour la fourniture des services de transport ferroviaire de voyageurs de la Région Normandie - Lot «Etoile de Rouen»**

**Référence acheteur :** 25AS-DMI-0001-N

**Type de marché :** Services

**Procédure :** Procédure restreinte

**Lieu principal de prestation :** Place Reine Mathilde - 14035 CAEN

**Durée de la concession :** 144 mois.

à compter du 09/12/29

**Description :** Avis de concession portant sur un contrat de service public de transport ferroviaire de voyageurs en Région Normandie, dénommé lot « Etoile de Rouen », relatif à l'exploitation de trains assurant les services suivants :

- Yvetot / Elbeuf ;
- Rouen / Dieppe ;
- Paris / Dieppe ;
- Rouen / Amiens ;
- Rouen / Le Havre ;
- Fécamp /Le Havre.

Le périmètre du lot « Etoile de Rouen » pourra être étendu aux dessertes et à l'exploitations des services suivants, dans des conditions qui seront définies dans le Dossier de consultation des Entreprises :

- Serqueux / Gisors ;
- Rouen / Val de Reuil / Louviers ;
- Bréauté / Port Jérôme sur Seine.

**Classification CPV :**

**Principale :** 60210000 - Services de transport ferroviaire public

**La procédure d'achat du présent avis est couverte par l'accord sur les marchés publics de l'OMC : NON**

**Valeur estimée hors TVA :** 600 000 000,00 euros

**DÉLÉGATION**

Conditions relatives au contrat

**Conditions d'exécution de la concession :**

Le Concessionnaire devra se soumettre aux conditions et aux modalités de reprise de personnels prévues par les articles L. 2121-20 et suivants du code des transports et le décret n° 2018-1242 du 26 décembre 2018.

Une société dédiée à l'exécution du contrat devra être créée.

Conditions de participation

**Critères :** renvoi au R.C.

**CRITÈRES D'ATTRIBUTION :**

La concession est attribuée sur la base des critères énoncés dans les documents du marché.

**Dépot dématérialisé :** Activé

**Remise des candidatures :** 03/12/25 à 16h00 au plus tard.

**Langues pouvant être utilisées dans l'offre ou la candidature :** français.

**Renseignements complémentaires :**

Un dossier d'appel à candidatures précise les modalités de remise des candidatures. Il est de la responsabilité des opérateurs d'en prendre connaissance.

Les dépôts de plis doivent être impérativement remis par voie dématérialisée.

Sur la base du SA 2025, le volume de train-kilomètres estimé est de 2 500 000.

**Le contrat porte notamment sur les prestations de base suivantes (liste non exhaustive) à réaliser par le Concessionnaire dans le respect de la réglementation en vigueur :**

- L'exploitation du service public de transport ferroviaire de voyageurs effectués sur le périmètre géographique ;
- L'exploitation de services routiers de substitution, permettant d'assurer la continuité des circulations en cas de perturbation du service, ou de services routiers de complément ;
- La gestion, l'entretien et la maintenance des biens, des installations et équipements nécessaires à l'exécution du Service ;
- Les travaux de réaménagement et d'extension de l'atelier de maintenance de Sotteville-lès-Rouen ;
- La participation au développement de l'intermodalité avec les autres réseaux de transports publics présents sur le périmètre de la Convention ;
- La communication commerciale et la promotion du réseau, en coordination avec la Région ;
- La lutte anti-fraude, ainsi que la mise en oeuvre des actions en faveur de la sûreté des voyageurs ;
- La délivrance de l'information aux voyageurs ;
- Les études, la commande et le suivi des sillons afférents ;
- La distribution des titres de transport ;
- La garde du matériel roulant et la réalisation de la maintenance du matériel roulant ;
- La garde de l'atelier de maintenance et l'entretien de l'atelier ;

Le contrat portera aussi sur la réalisation de prestations commerciales accessoires en gare et à bord des trains. Le Concessionnaire devra se soumettre aux conditions et aux modalités de reprise de personnels prévues par les articles L. 2121-20 et suivants du code des transports et le décret n° 2018-1242 du 26 décembre 2018. Une société dédiée à l'exécution du contrat devra être créée.

**Les candidats peuvent obtenir le règlement d'appel à candidatures à l'adresse :**

<http://marchespublics.normandie.fr/>

Tous renseignements ou questions peuvent être demandés au plus tard le 23/11/2025 à 16 heures. Toutes les demandes sont à formuler sur la plate-forme <http://marchespublics.normandie.fr/>

**La durée totale du contrat de concession est décomposée en deux phases :**

- Une période de mobilisation, courant de la notification du contrat au démarrage de l'exploitation ferroviaire. Cette phase est prévue pour permettre au Concessionnaire de se préparer au démarrage de l'exploitation ferroviaire (notamment transfert du matériel roulant, reprise du personnel). La durée de cette période est prévisionnellement de 24 mois.
- Une période d'exploitation dont la durée sera de 10 ans.

La durée d'exploitation couvre la période du 09 décembre 2029 au 11 décembre 2039 à minuit. Par conséquent, il appartient au Concessionnaire de prendre toute mesure qui s'avérerait utile pour permettre le bon fonctionnement de l'exploitation 0h00 du 09 décembre 2029, en application de la directive 2012/34/UE.

**Il s'agit d'un marché périodique : NON**

**Adresse à laquelle des renseignements complémentaires peuvent être obtenus :**

RÉGION NORMANDIE

Place Reine Mathilde

14035 CAEN

Tél : 02 31 06 98 98

mèl : [dmi-exploitation.ferroviaire@normandie.fr](mailto:dmi-exploitation.ferroviaire@normandie.fr)

**Instance chargée des procédures de recours :** TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE CAEN, 3, rue Arthur Leduc, BP 25086, 14050 Caen - Cedex 4, Tél : 02 31 70 72 72 - Fax : 02 31 52 42 17, mèl : [greffe.ta-caen@juradm.fr](mailto:greffe.ta-caen@juradm.fr)

**Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des recours :**

TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE CAEN, 3, rue Arthur Leduc, BP 25086, 14050 Caen - Cedex 4,

Tél : 02 31 70 72 72 - Fax : 02 31 52 42 17, mèl : [greffe.ta-caen@juradm.fr](mailto:greffe.ta-caen@juradm.fr)

Envoi à la publication le : 24/10/25

Date d'envoi du présent avis au JOUE et au BOAMP : 24/10/25

Les dépôts de plis doivent être impérativement remis par voie dématérialisée.

**Pour retrouver cet avis intégral, poser des questions à l'acheteur, déposer un pli, allez sur :**

<https://marchespublics.normandie.fr/>